

Madame la représentante du Ministre, Charlotte Bernard, Conseillère en Logement,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

C'est non sans une certaine fierté, que je vous accueille au nom du Centre culturel du Brabant wallon, que j'ai l'honneur de présider, à cette journée qui nous permettra de nous plonger dans la problématique de l'accès au logement décent et abordable, et en particulier d'appréhender l'action en cessation en justice, ce nouvel outil qui devrait nous permettre de lutter contre l'inoccupation des logements, conformément à un arrêté très récent du Gouvernement wallon du 19 janvier 2022.

Alors certains se demandent peut-être ce que vient faire un centre culturel là-dedans, il ne s'agit pas de divertissement ou de spectacles... Et j'ai toujours à cœur de rappeler que la culture ne s'arrête pas aux limites du travail artistique. Tout ce qui est culturel n'est pas forcément artistique... la langue, ça fait partie de la culture d'une communauté, la façon de se nourrir qui varie tant d'un pays à l'autre, c'est aussi culturel... la façon d'appréhender, d'occuper son territoire, c'est une question de culture... et la façon d'habiter, c'est aussi une question de culture... et le Centre culturel du Brabant wallon a une longue tradition de questionner les enjeux sociétaux tels que ceux relatifs au logement notamment.

En 1994, c'est à l'initiative du Centre culturel du Brabant wallon que se crée la coordination Éducation permanente Brabant wallon qui réunit aujourd'hui 23 organismes actifs en BW. Et dont les partenariats ont permis la réalisation de toute une série d'actions de sensibilisation à divers enjeux sociétaux comme l'amélioration de l'accès au logement en Brabant wallon et c'est en 2012 que les membres de la coordination créaient le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement (« RBDL » en

abrégé), qui « agit pour l'exercice du droit d'habiter pour toutes et tous, comme un droit inaliénable ». Et le Centre culturel du Brabant wallon met les moyens qu'il faut pour animer et coordonner l'action de terrain pour améliorer l'accès au logement en Brabant wallon.

Depuis 2012, le RBDL travaille sur le logement public, mais aussi sur l'habitat léger dont on peut même dire qu'il a été, avec Habitat et Participation, le Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat, le collectif HaLé!, le SPW, l'UCLouvain et l'université Saint-Louis, la cheville ouvrière du changement législatif, avec le soutien des ministres compétents de l'époque Valérie De Bue et Carlo Di Antonio.

Aujourd'hui, c'est en collaboration avec le Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat, Habitat et Participation et le PACbw que le RBDL (et donc le Centre culturel du Brabant wallon) amorce un nouvel axe de réflexion pour lutter contre les logements inoccupés.

Je veux donc ici remercier ces associations et leurs représentants pour cette belle collaboration. Je remercie également la représentante du ministre de rehausser cette matinée de sa présence et enfin je veux remercier Vincent Wattiez, du Centre culturel du Brabant wallon, chargé de projet du Réseau Brabançon pour le Droit au Logement.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une fructueuse matinée !